



N°01/2024
RAPPORT DE GESTION 2023
DE LA COMMUNE DE ROPRAZ

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 20 novembre 2012 sur les communes, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013
- du règlement du Conseil général du 29 juin 2015,

la municipalité de Ropraz a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport de gestion de la commune établi au 31 décembre 2023.

PREAMBULE

Lors de cet exercice, la municipalité a préparé cinq préavis à l'intention du Conseil Général.

La municipalité a siégé 43 fois durant l'année et le Conseil général, sur demande de celle-ci, a tenu trois séances durant cette même période. Les délégations réparties entre les responsables des différents dicastères ont nécessité, en plus des séances de municipalité, des rencontres et séances de travail spéciales.

Au total, ce sont 617.50 heures effectuées par la municipalité. La prise de connaissance et l'étude des dossiers incombant à chaque municipal ne sont pas prises en considération dans ces chiffres.

L'année 2023 a été à nouveau très chargée pour la municipalité.

Elle s'est notamment penchée sur les sujets suivants :

- Nombreux dossiers d'enquêtes CAMAC.
- Séances pour la révisions du PACom
- Finalisation du projet de régionalisation de l'épuration de la moyenne Broye (EMB), raccordement sur la STEP de Lucens, dans le cadre du service intercommunal d'épuration des eaux usées de Mézières et Vulliens (SIEMV).
- Chantier de l'épuration « Les Granges et Clos Burnat ».

- Le choix de mesures, la rédaction du rapport et le début de la mise en œuvre du PECC
- Réalisation des travaux de réfection de la route de Bourg-Dessous.
- Etude sur la future transformation de la Colonie
- Finalisation du chantier de la déchetterie.

INFORMATIONS GENERALES ET DIVERSES

Les manifestations, représentations et mouvements qui ont pu être organisés durant l'année sont :

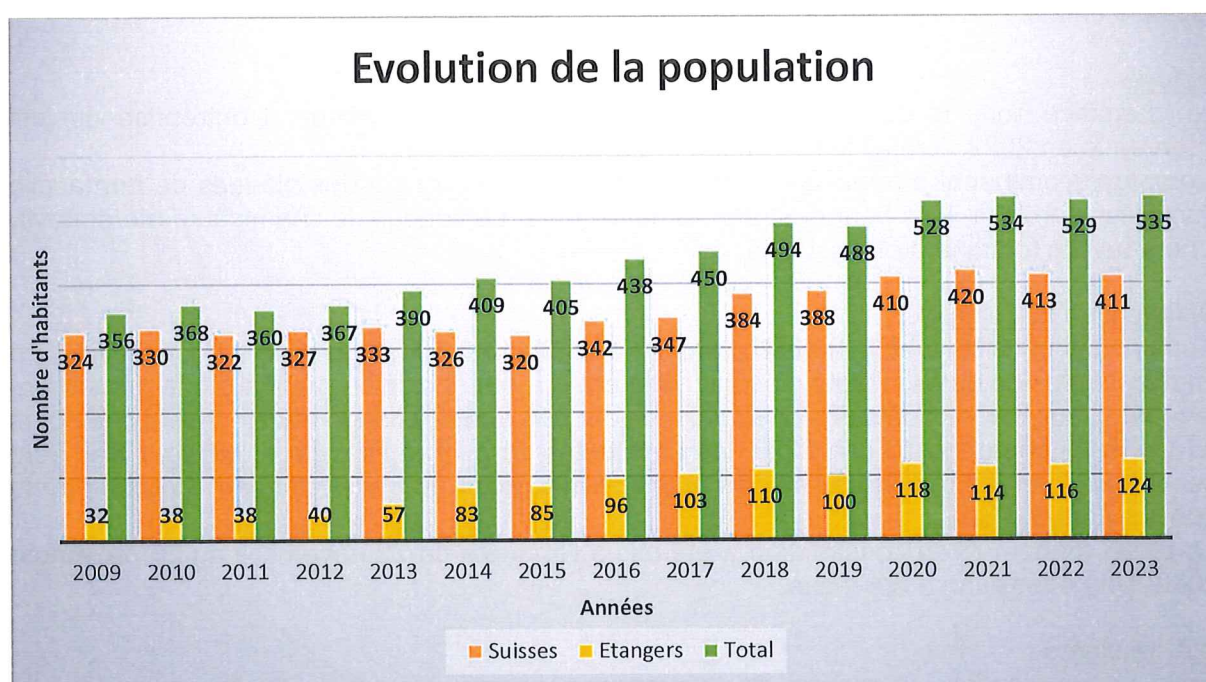
26.05.2023	Journée des communes du district de Broye-Vully
10.06.2023	Journée de l'Union des Communes Vaudoises
01.08.2023	Fête du 1 ^e août
17.08.2023	Martelage
31.08.2023	Rencontre des Syndics et Députés du district de Broye-Vully
30.09.2023	Journée des Jeunes
11.10.2023	Sortie des Aîné-e-s
11.11.2023	Soupe à la courge à la déchetterie
11.12.2023	Fête villageoise
19.12.2023	Journée des comptes
22.12.2023	Noël à la chapelle

LE PERSONNEL COMMUNAL

Martine Godat	Greffe municipale
Dominique Perroud	Boursière et préposée au contrôle des habitants
Andreia Alves	Concierge du collège
Charly Trolliet	Employé communal
Olivier Desmeules	Employé communal à temps partiel, responsable de la déchetterie et de la grande salle
Arnaud Desmeules	Collaborateur déchetterie.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Année	Suisses	Etrangers	Total
2009	324	32	356
2010	330	38	368
2011	322	38	360
2012	327	40	367
2013	333	57	390
2014	326	83	409
2015	320	85	405
2016	342	96	438
2017	347	103	450
2018	384	110	494
2019	388	100	488
2020	410	118	528
2021	420	114	534
2022	413	116	529
2023	411	124	535



Constructions et bâtiments :

En 2023, quatre enquêtes publiques ont été enregistrées. La municipalité a délivré trois permis de construire.

Collège :

La salle du rez-de-chaussée n'a toujours pas trouvé preneur malgré différentes annonces parues sur différents sites immobiliers. Les problèmes d'incivilités persistent, il a été donc décidé de fermer en soirée les portes du collège. L'installation d'une caméra de surveillance nous a été fortement déconseillée par la Gendarmerie, car la vidéosurveillance ne peut pas être effectuée dans les lieux publics si les personnes filmées ne sont pas consentantes.

La salle du Conseil général accueille désormais le drapeau de l'Abbaye de Ropraz.

Salle communale :

L'école privée du Potier à Montpreveyres continue de louer la salle pour des cours de gymnastique.

Le chauffage est tombé en panne après quatre ans d'utilisation. N'ayant pas de contrat d'entretien, nous avons mandaté l'entreprise Ygnis SA pour la remise en état du brûleur. Après cette intervention, un contrat de maintenance a été signé avec cette entreprise.

Concernant la remise en état des barrières de protection le long de la forêt qui sont défectueuses, les tigistes n'ayant pas respecté leurs engagements, la municipalité a donc décidé de mandaté nos employés communaux. Pour des raisons d'organisation celles-ci seront réparées en juin 2024.

Chapelle :

Le moteur-ventilateur de l'orgue s'est arrêté ce qui a fait brûler le bobinage du moteur. L'orgue est resté en panne quelques semaines car des pièces devaient être commandées. La manufacture d'orgues Daniel Bulloz a été mandatée pour la remise en état.

Abattoir :

La collaboration de la Boucherie du Casino Sàrl se passe très bien. Les gérants souhaitent centraliser leurs activités à Ropraz, un projet d'agrandissement de l'abattoir dans l'espace du garage pour créer un local de transformation de la viande serait envisageable. Une étude sera réalisée en 2024 sur les coûts à investir pour une telle transformation.

Refuge :

La cheminée sous le couvert du refuge s'est à nouveau effondrée. L'entreprise qui est intervenue en 2022, a refait la réparation gratuitement.

L'employé communal a remis aux normes le foyer en appliquant des plaques de fermacelle contre les parois en bois pour des raisons de sécurité. Le conduit de cheminée a été nettoyé. Une nouvelle fontaine a été installée.

Bâtiment de la Colonie :

Nous avons travaillé avec le bureau d'architecture Ducrest & Metzger Sàrl à Oron-la-Ville. En analysant plus en détails l'état actuel du bâtiment, il a été décidé de partir sur une démolition-reconstruction car les coûts de constructions pour une transformation étaient très élevés. Lors du Conseil général du 12 juin 2023, les architectes du bureau Ducrest et Metzger Sàrl sont venus expliquer les raisons de ne pas poursuivre le projet de transformation, et présenter le nouveau projet.

Le projet de démolition-construction a été mis à l'enquête du 29 novembre au 28 décembre 2023. Une opposition a été reçue.

Z.A. Ussières

Nous avons transmis le rapport de l'entreprise Aquagéo Sàrl à la direction générale de l'environnement – sites pollués et déchets spéciaux (DGE/DIREV) concernant une demande d'investigation selon l'art. 7 « OSites » de la parcelle 170 classée au cadastre des sites pollués du canton de Vaud. Nous restons dans l'attente de leur réponse.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Suite à l'acceptation du préavis municipal no 01/2023 concernant le plan d'affectation communal (PACom) ainsi qu'aux retraits des oppositions de la part des opposants, le dossier PACom a été transmis à la direction du territoire et du logement (DGTL) pour approbation. Après examen du dossier de la part de la DGTL, celle-ci a refusé de poursuivre le processus d'approbation du projet PACom de notre Commune car selon la DGTL un surdimensionnement incompressible ne peut être admis que si toutes les mesures ont été mises en œuvre pour redimensionner la zone d'habitation. Suite à cette décision, la municipalité a adressé une demande écrite à la DGTL pour rencontrer la cheffe du département.

RAPPORT DU GARDE FORESTIER

Rapport forestier 2023

L'année 2023 a été particulièrement sèche. C'est la 5ème année sur les 6 dernières où la forêt a subi un fort stress hydrique. Si les forêts ont souffert, contrairement à d'autres régions, les arbres ont tenu bon. Cependant, ils ont tout de même fortement souffert et restent fragiles, ayant du mal à résister si d'autres canicules surviennent au cours des prochaines années. Cette situation rend de plus en plus pessimistes les professionnels de la forêt pour les années à venir.

Le prix des bois a chuté drastiquement en raison d'un afflux de bois bostrychés au niveau européen. La crise de la construction en Chine, la hausse des taux d'intérêts en Allemagne et la chute de la demande en France et aux États-Unis ont influencé négativement la demande de bois et leurs prix cette année. À cela, il faut ajouter le franc fort par rapport aux autres monnaies, qui a encore pesé sur le marché.

Le volume coupé a été inférieur aux possibilités, le marché étant tendu. Il a été décidé de ne faire que les coupes urgentes sur les points sylvicoles. De plus, en raison de la météo cet automne, les coupes ont été faites mais le bois n'a pas pu être débardé.

	Volume total exploité en m3	Feuillus en m3	Résineux en m3
Exploitation 2023	206	47	159
Possibilités annuelles	600	200	400
Moyenne sur 5 ans (dernier inventaire)	550	157	393

Les mises en soumissions et les coupes ont été effectuées par deux entreprises différentes de la région. Cette manière de faire a donné entière satisfaction.

Des soins culturaux sur 4,65 hectares ont été effectués durant l'été, tous ces travaux ayant été exécutés par des entreprises locales. Ces travaux ont permis de préparer ces jeunes peuplements aux années futures. La commune n'a pas de retard dans l'entretien des peuplements. Tous les soins culturaux ont été réalisés selon les directives cantonales et fédérales pour une sylviculture proche de la nature et en tenant compte des données sur le changement climatique.

Deux plantations ont été réalisées. Une a été en partie plantée par les enfants du village lors de la journée du samedi 30 septembre. Ces plantations sont composées de charmes et de pins sylvestres. En mélangeant ces essences avec le hêtre, nous espérons établir un peuplement résilient aux changements à venir.

Le bois de feu et le déchetage ont été vendus à la Société coopérative Bois-Energie Jorat-Broye, dont la commune de Ropraz est membre, afin d'assurer l'approvisionnement en bois énergie de la région. La situation financière de cette dernière est saine, ce marché étant porteur avec la transition énergétique mise en place par les instances politiques cantonales et

fédérales ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Tout comme l'année précédente, un excédent de revenus sera reversé aux coopérateurs à la fin de l'exercice.

La municipalité remercie tous les propriétaires, locataires ou utilisateurs de leur compréhension pour tous les désagréments qu'ils ont pu rencontrer lors des travaux exécutés en 2023.

Le garde forestier :
Marc Rod.

EAUX

Réservoir en Barillier et source de la Moille :

Aucun problème particulier, le remplacement des filtres à charbon actif a été effectué au mois de juin comme chaque année.

La vanne incendie a été changée car le moteur électrique ne fonctionnait plus, et les pièces de remplacement n'étaient plus disponibles. Le compteur d'arrivée de la source de la Moille a également été changé suite à des problèmes techniques. En effet, il a été constaté qu'il y avait trop d'air dans la conduite, ce qui a engendré une mauvaise lecture des résultats. Il est également prévu de poser une sortie d'air automatique sur la conduite d'adduction, en espérant que cette solution résoudra le problème.

Nous avons aussi l'obligation de poser une mesure de turbidité sur l'arrivée de la source de la Moille. Nous devons étudier la faisabilité et estimer les coûts. Selon le montant des offres, il sera soit mis au budget 2025, soit présenté par un préavis en 2025.

Nous allons aussi clôturer la zone de protection S1 en 2024 qui est une obligation légale. L'entretien de cette zone de protection S1 (fauchage) et la pose de la clôture seront exécutés par notre employé communal.

Source de la Censaire :

Aucun problème rencontré, nous avons eu de la turbidité lors des fortes précipitations de fin d'année, ce qui est normal. Ces précipitations sont maîtrisées avec les mesures de turbidité et le détournement automatique des sources (arrêt des pompes).

Sources Moulin des Vaux,

Pas de problème en particulier, nos anciennes pompes tiennent toujours. Une mise en conformité est prévue pour la prochaine législature, ces travaux sont obligatoires selon les directives transmises lors de la dernière séance avec l'OFCO.

Nous devons aussi corriger très légèrement la clôture de la zone de protection S1 qui n'est pas correctement implantée, ces travaux seront exécutés par notre employé communal.

Réseau :

Deux fuites ont été constatées le même jour sur le réseau, une sur la conduite directement à la sortie du réservoir en Barillier et une autre sur la conduite de la route de la Chapelle.

Aucun problème sur la campagne d'analyses 2023.

Pour la campagne 2024, nous avons l'obligation de doubler le nombre d'analyses, cela permettra un meilleur contrôle de la qualité de l'eau du réseau, mais engendra un coût supplémentaire pour la Commune.

Chantier des planches Clos Burnat.

Nous avons rencontré beaucoup de complications avec les venues d'eaux souterraines, ce qui a impliqué de l'étaillage plus important, donc un ralentissement de l'avancement du chantier.

Malheureusement les problèmes d'arrivées d'eaux souterraines persistent, ainsi qu'une météo peu clémente. Nous devons nous adapter, nous contrôlons aussi les coûts pour tenir le montant du préavis. Selon le bureau Herter et Weismann, à ce jour, le budget est respecté, sous réserve que d'autres complications se rajoutent.

La première étape est terminée, la station de pompage EU fonctionne et la nouvelle conduite d'eau potable est en service.

AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat):

Chantier en collaboration avec la Commune de Pully, la Commune de Montpreveyres et l'AIEJ pour le raccordement à la montagne du Château. Le chantier avance bien, aucune embuche en particulier, sauf des contraintes météorologiques que nous ne maîtrisons pas. La fin des travaux est prévue pour l'été 2024.

Un groupe de travail a été formé pour créer le plan directeur de la distribution de l'eau pour L'AIEJ qui n'en possédait pas. Le projet avance mais ce n'est pas simple de revoir et prévoir les besoins en eau pour l'avenir. Dimensionnement des futures conduites, réservoirs et stockage actuellement insuffisants. Le groupe de travail trouve ce dossier très intéressant. Il sera présenté en automne 2024 ou printemps 2025. Des informations plus précises vous seront communiquées dès que possible.

Le groupe de travail s'est également penché sur l'augmentation d'achat du prix de l'eau aux communes, les discussions sont très intéressantes et constructives, plusieurs séances ont été nécessaires pour trouver un accord, et pour ne pas mettre en péril les comptes de l'AIEJ. Un préavis sera présenté aux Communes concernées au printemps 2024.

Vente d'eau aux habitants de la commune de Ropraz :	42676 m3
Vente d'eau à l'AIEJ :	49108 m3
Achat d'eau à l'AIEJ :	1160 m3
Total des ventes d'eau :	90624 m3

Les délégués de l'AIEJ sont : Stéphane Porchet (délégué de la municipalité) et Valérie Ramuz (déléguée du Conseil général).

RAPPORT DES DECHETS CARNES

Les comptes 2023 se bouclent avec un excédent. Les comptes 2023 et le budget 2024 sont acceptés à l'unanimité.

Les travaux sur la villa sont terminés. L'employé a participé aux travaux. Il y habite et il est content de son logement.

Nous sommes très satisfaits du travail effectué par cet employé, et de ses remplaçants. Il est très agréable de pouvoir compter sur des personnes consciencieuses.

Les délégués du CCSPA sont : MM. Stéphane Porchet (délégué de la municipalité) et Willy Schwab (délégué du Conseil général).

RAPPORT du SDIS Oron-Jorat

Notre Commune fait partie de l'association intercommunal SDIS Oron-Jorat, pour rappel la structure du SDIS se compose de 4 sites opérationnels, l'effectif global au 31 décembre 2023 est en diminution par rapport à 2022, avec 171 sapeurs incorporés au lieu de 180 au 1^{er} janvier 2023 soit :

Mézières avec :	24 sapeurs (DPS) et 27 sapeurs (DAP) ;
Oron-la-Ville avec :	42 sapeurs (DPS) et 18 sapeurs (DAP) ;
Palézieux avec :	31 sapeurs (DAP)
Vucherens avec :	29 sapeurs (DAP)

DPS = détachement premier secours – DAP = détachement d'appui

Comité directeur (CoDir)

À la suite de la nouvelle législation le nouveau CoDir se compose comme tels :

Président : M. Roland Galley de Jorat Mézières

Vice-présidente : Mme Anne-Cécile Uldry d'Oron

Membres : M. Nicolas Fosserat de Maraçon, M. Jérôme Auberson de Servion et de M. Stéphane Porchet de Ropraz.

Interventions 2023 :

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si l'année 2022 a été plutôt calme, 2023 a été beaucoup plus mouvementée, puisque le SDIS Oron-Jorat a réalisé 118 interventions. A noter que les interventions pour des sauvetages ont fortement augmentés au même titre que les alarmes automatiques.

La majorité des interventions ont eu lieu de jours (61%), à l'inverse de l'année dernière (52% de nuits et 48% de jour). Ces alarmes concernaient principalement des feux (26%). Les inondations quant à elles ont représentés 25% des alarmes, les pollutions quant à elles, restent assez stables.

Recenser, réparer, échanger, entretenir le matériel

Le matériel fait partie des composantes indispensables au bon fonctionnement du SDIS. Au même titre que le personnel, il assure aux citoyens une intervention rapide et efficace. Garantir son opérationnalité nécessite un travail quasiment quotidien, réalisé par les responsables qui gèrent le matériel des différents OI.

Tout au long de l'année, ce matériel a été inventorié, contrôlé, réparé ou échangé auprès de l'ECA, de façon que chaque site puisse compter sur des équipements adaptés aux missions qui lui sont confiées.

En 2023, les membres DPS se voyaient équiper de nouvelles tenues feu et tenues techniques. Après une période d'utilisation d'une année, ces nouveaux habits donnent aujourd'hui entière satisfaction à ses utilisateurs.

Cette année encore, les livraisons de nouveau matériel se sont bien déroulées. Remise d'une nouvelle motopompe trokomat pour le site DPS d'Oron, en remplacement d'une motopompe type PC; remise d'une nouvelle motopompe pour le site de Palézieux; remise de nouveaux éléments d'angle pour les barrages NOAQ; livraison de sacs de sauvetage pour la protection respiratoire; fourniture de casques de bûcheronnage; équipement de nos derniers sapeurs DPS avec les nouvelles tenues ECATech et ECAFire.

Formation des recrues DPS

Pour les OI DPS de Mézières et d'Oron, 8 nouvelles recrues ont été formées au cours de l'année 2023. Ces jeunes sapeurs ont participé à dix soirées et une matinée de formation qui leur ont permis de découvrir le matériel utilisé par les DPS.

Au terme de leur formation, quatre sapeurs ont rejoint le DPS de Mézières au 1er janvier 2024, alors que les quatre autres ont incorporé le DPS d'Oron.

Je vous invite à consulter le site internet du SDIS Oron-Jorat (Rapport d'activité 2023) vous le trouverez sous **SDIS Oron-Jorat Présentation rubrique « qui sommes-nous »** il est magnifique, très illustré et intéressant et complet. Là vous trouverez tous les détails des heures d'exercices d'engagements et promotions des sapeurs, le résultat du concours cantonal et le rapport du commandant et du président du CODIR.

Notre grand remerciement à tous les sapeurs-pompiers pour leur dévouement le temps passer pour venir secourir et aider la population.

CIMETIERE

En 2023, notre cimetière a accueilli en lieu de dernière demeure : Marguerite Schwab décédée le 10 février et, Nancy Rod décédée le 26 septembre.

CULTES

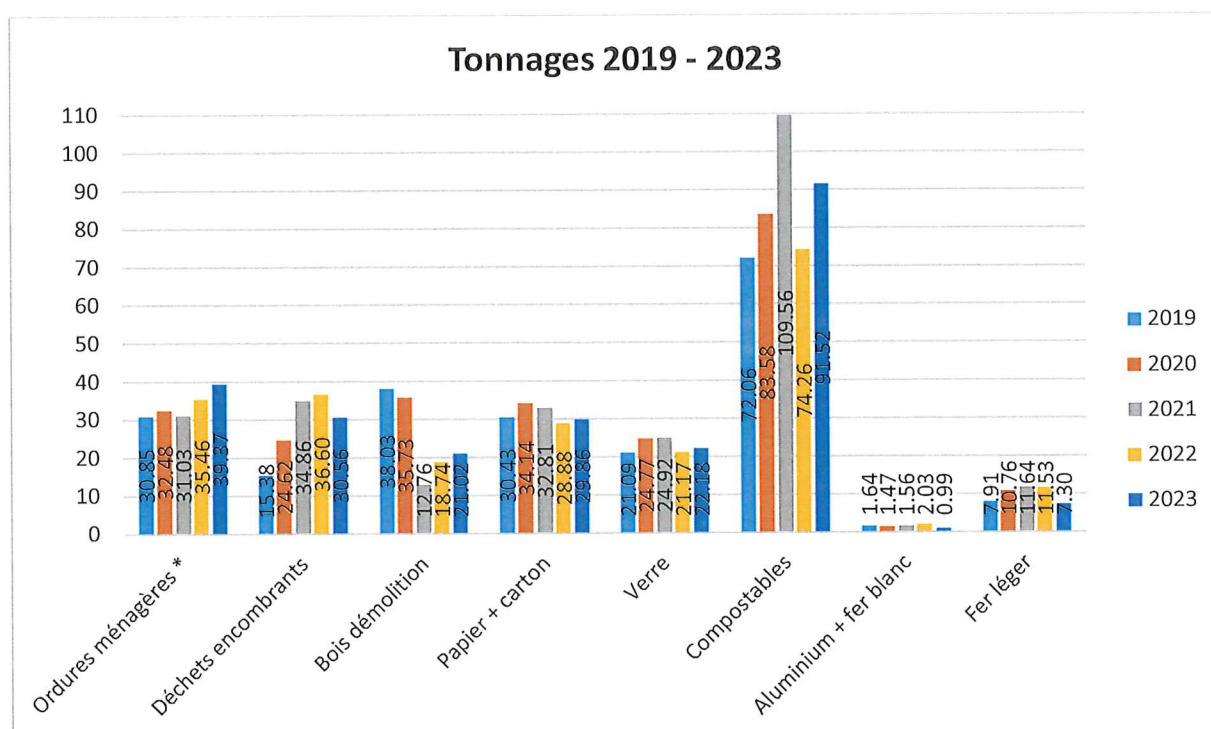
L'Assemblée de paroisse du printemps a été annulée car les comptes ne pouvaient être présentés suite au changement de la boursière. L'Assemblée de paroisse d'automne a eu lieu le 16 novembre. Acceptation des comptes 2022 qui n'avaient pas pu être présentés à l'AG du printemps. Ils bouclent avec un bénéfice de chf +7.58. Le premier feu de l'Avent a eu lieu devant la Chapelle. Martine et Marc Rod qui l'organisent depuis une vingtaine d'années

aimeraient toujours passer le relais. Le culte de Noël de Ropraz avec la participation du culte de l'enfance a eu lieu le 22 décembre. Forte affluence.

L'Assemblée du gîte EL JIRE a eu lieu à Montpreveyres le 5 mai. En 2023, il y a eu 209 pèlerins contre 157 en 2022. Le projet d'agrandissement du Gîte continue avec la recherche de fonds. A fin 2023, la somme récoltée était de chf 274'722.00 pour ce projet budgété à près de chf 900'000.00. Depuis mars 2023, L'association du gîte El Jire est reconnue d'utilité publique par l'administration fiscale vaudoise. De ce fait les dons sont déductibles des impôts.

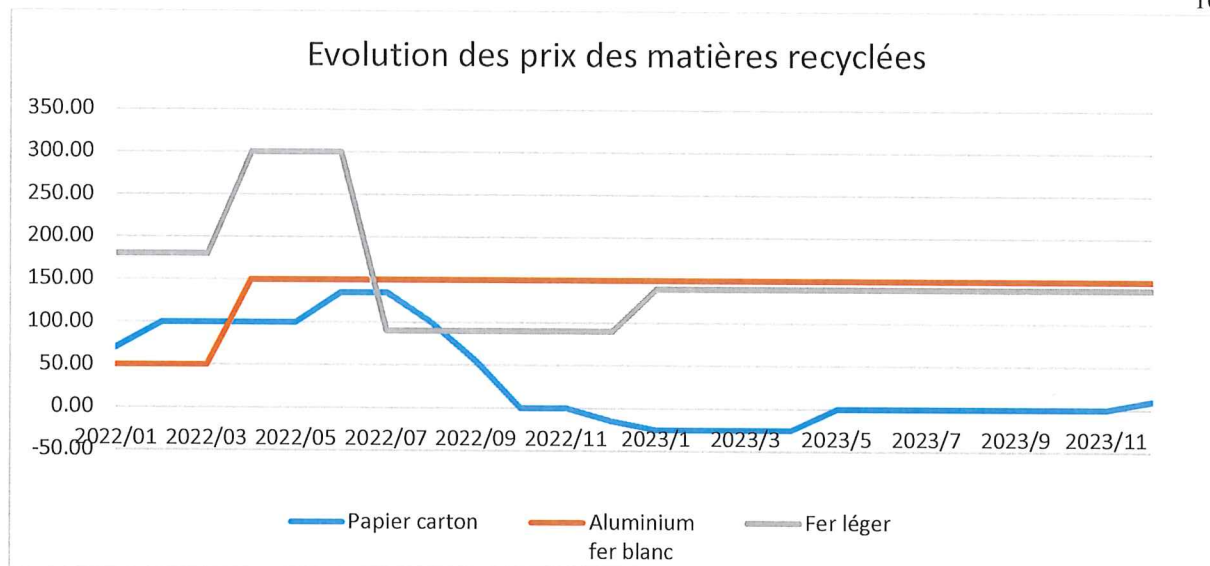
DECHETTERIE

Les travaux faisant suite au préavis municipal N° 05/2022 « Demande de crédit de chf 120'000.00 pour l'achat d'une benne autocompactante, de la création d'une dalle en béton ainsi que du goudronnage du passage principal de la déchetterie » ont été achevés en début d'année. La benne autocompactante a été mise en service début mars. Après une année d'utilisation nous avons constaté un tonnage récolté plus faible que celui prévu entre deux vidanges. La moyenne est à 6 tonnes alors qu'elle avait été estimée à 8 tonnes. Cette estimation était difficile à faire car le tonnage dépend beaucoup de la proportion des matériaux recyclés entre le papier, le carton plat et le carton ondulé. Cependant, un gain sur les transports a bien été constaté. Il nous reste également à pousser la mécanique à son maximum afin de gagner quelques kilos. Le gain d'en moyenne 700kg par mois d'ordures ménagères depuis l'ouverture des containers libres d'accès au hangar communal s'est confirmé sur l'année 2023. Il y a eu peu d'infractions par rapport aux déchets déposés. Une banderole a tout de même été mise en place afin qu'il n'y ait pas d'excuse en cas de flagrant délit. Il y a eu un peu moins de tonnages récoltés pour les métaux. Pour l'aluminium et fer blanc mélangés, la benne était vide en début d'année est la dernière benne était de plus grande capacité et n'a été vidée que début 2024 alors qu'elle était en place depuis août. Pour le fer léger (ferraille), deux bennes ont été évacuées avec des tonnages inférieurs à 4 tonnes. La dernière n'était juste pas assez pleine pour être vidée avant la fin de l'année.



*Uniquement OM comptabilisées pour la rétrocession de la taxe au sac.

Les prix de reprise des matériaux recyclés sont toujours fluctuants, particulièrement le papier-carton. En janvier un prix de chf - 25.00/t et en décembre chf 10.00/t. Cela ne facilite pas l'élaboration du budget.



Finances :

Les frais de traitement des déchets spéciaux et de voirie qui ne sont pas financés par les taxes mais par l'impôt, se montent à chf. 3'540.70. A des fins de clarification pour ce compte affecté, ce poste a été sorti du chapitre 45 « déchetterie » et mis sous le chapitre 43 « routes » 43.318.8. Il reste donc dans le compte déchetterie que les charges et revenus qui doivent s'équilibrer comme pour les autres comptes affectés.

Le prix de la tonne d'OM pour la rétrocession liée à la taxe au sac a été fixé par le Concept régional pour 2023 à chf 336.247 /tonne HT (2022, chf 350.160/tonne HT). Pour rappel, la taxe au sac, à elle seule, devrait légalement couvrir le 40% des coûts de gestion des déchets urbains, Ropraz arrive à 25.54% en 2023 (30.92% en 2022, 23.66% en 2021). Les nouvelles charges liées au préavis n° 05/2022 influencent à la baisse ce ratio.

Divers :

Novembre : Traditionnelle soupe à la courge.

SATOM :

Assemblée des communes actionnaires en mai : état de situation suite à l'incendie de la turbine du 16 novembre 2022. L'usine a pu reprendre son activité début avril 2023 pour ce qui est du traitement des déchets. Projet d'extension du chauffage à distance (CAD) l'extension vers le chablais vaudois va commencer avec une conduite en direction d'Aigle courant 2024. Le projet prend également en compte Bex, Ollon, Saint-Maurice et Massongex cela sur une durée estimée de 15 ans. Assemblée générale ordinaire : une nouvelle répartition des actions aura lieu sur la base des habitants en 2022. La SATOM est une entreprise qui est dynamique et se veut innovante. Elle cherche à être la plus efficiente possible tout en respectant les normes diverses qui changent régulièrement.

ECOLES

ASIJ

Les délégués de Ropraz à l'ASIJ sont :

Jérôme Porchet	Membre du Comité de Direction
Jördis Tietje-Girault	Déléguée de la Municipalité
Martin Rod	Délégué de la Municipalité
Yves Flaction	Délégué du Conseil général à l'ASIJ
Gabriel Liechti	Délégué du Conseil général à l'ASIJ

Au 30 septembre 2023, l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat (ASIJ) regroupait 1'755 élèves scolarisés dans l'établissement primaire et secondaire du Jorat ainsi que 25 élèves en classes de raccordement, sport/art études ou en dérogation de zone ceci pour une population de 13'842 habitants au 31 décembre 2022. 71 enfants de Ropraz étaient scolarisés

dans l'EPS du Jorat, 49 élèves en primaire, 17 élèves en secondaire. Il y a 2 élèves en classe de raccordement et 3 en parapublic.

Faits marquants de l'année 2023 :

L'année 2023 a été une année de changement pour l'ASIJ.

Au 1^{er} janvier, notre nouvelle Boursière, Mme Yvette Carbonatto, a pris ses fonctions en remplacement de Mme Liliane Déglon qui quittait après 40 ans de service.

M. Etienne Cherpillod a quitté ses fonctions de municipal dans sa commune de Vucherens au 30 juin et donc laissé la présidence de l'ASIJ qu'il tenait depuis sa création en 2013. Son successeur, élu par le Conseil intercommunal de l'ASIJ, est M. Christophe Balissat de Corcelles-le-Jorat. Pour donner suite au départ à la retraite de M. Gérald Morier-Genoud, la direction de l'EPS du Jorat a été reprise par M. Cédric Béguin. L'EPS du Jorat est maintenant le plus grand du canton.

Un nouveau réfectoire a ouvert à la rentrée scolaire 2023-2024 au Pavillon à Savigny. L'ASIJ loue les locaux à la commune de Savigny.

L'ASIJ, avec la direction de l'EPS du Jorat, est très attentive à l'augmentation de la population et donc du nombre d'élèves potentiel à enclasser dans les prochaines années. Ces prévisions sont difficiles à faire en raison des nouvelles constructions et des mouvements de la population. Les chiffres du canton se basant uniquement sur les enfants présents dans les communes actuellement. Après le nord de l'ASIJ, l'augmentation des élèves concerne plus particulièrement le sud de notre association (Savigny et Forel-Lavaux).

Les préavis adoptés par le Conseil intercommunal de l'ASIJ ont été les suivants :

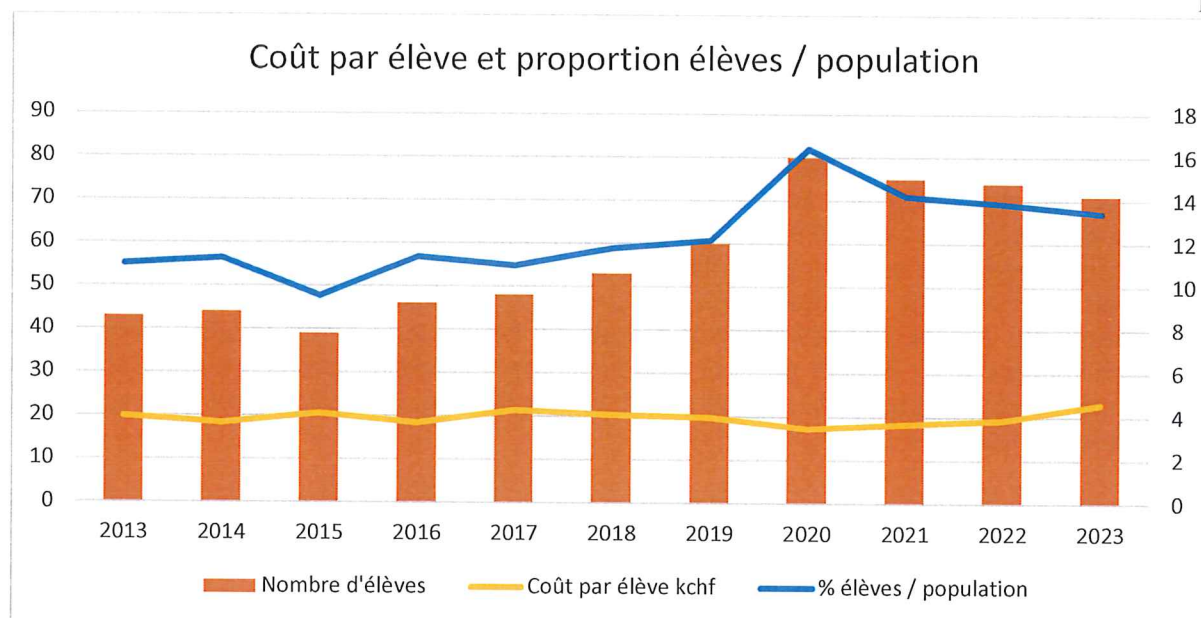
N°	Objets
01/2023	Comptes 2022 et rapport de gestion 2022
02/2023	Demande d'autorisation d'une servitude d'usage d'abris de protection civile, en faveur des communes de Jorat-Mézières, Vucherens et Vulliens, contre un montant de chf 166'545.15, correspondant à 179 places d'abri PC dans le sous-sol du Collège Gustave-Roud à Carrouge, commune de Jorat-Mézières
03/2023	Budget 2024

Finances :

Frais scolaires pour Ropraz

Année	Nombre d'élèves	Nombre d'habitants	Participation élèves	Participation habitants	Total	Coût par élève
2019	60	494	118 771	119 569	238 340	3 972
2020	80	488	158 621	117 743	276 364	3 455
2021	75	528	146 485	128 564	275 048	3 667
2022	74	534	149 130	136 647	285 777	3 862
2023	71	529	165 646	160 313	325 959	4 591

Montant arrondi au franc. Habitants au 31.12.2022 et élèves au 30.09.2023



Le coût par élève pour Ropraz est de chf 4'590.97. Même si toutes les charges pour le nouveau collège Gustave Roud ne sont pas comptabilisées en 2023, le coût moyen par élève de l'ASIJ est inférieur à celui estimé au début des grands projets de l'ASIJ. Celui-ci était estimé entre chf 5'000.00 et 5'500.00 par élève.

Le budget 2024 de l'ASIJ prévoit un coût pour la commune de Ropraz de chf 369'915.07 (2023, chf 372'740.77)

Le total des emprunts de l'ASIJ au 31.12.2023 était de chf 55'250'000.00. Inchangé par rapport à 2022.

MOBILITE

Transports publics :

La participation de Ropraz au trafic régional se monte à chf 24'438.85 pour l'année 2023.

La fréquentation est en hausse sur toutes les lignes, y compris la nocturne. Par contre, la ponctualité pour la ligne 362 a légèrement baissée. La restructuration prévue pour 2025 sera utilisée pour l'améliorer.

ROUTES

Signalisation : Un nouveau panneau "Route du Moulin du Creux", endommagé par un accident, a été commandé et sera installé prochainement.

Sécurité :

Après les travaux sur la route de Bourg-Dessous, les lignes jaunes ont été repeintes. En plus, afin d'augmenter la sécurité des piétons, quatre potelets de séparation ont été installés à cet endroit. Depuis, le radar près de la déchetterie montre une légère baisse de la vitesse moyenne à 40km/h avec plus que 95% des passages qui respectent les 50 km/h.

Routes communales :

1. Des travaux d'entretien ont été effectués sur les routes suivantes: chemin du Moulin de Creux, chemin de la Moille du Perey, route de Bourg-Dessous, route de Vers-chez-les-Rod, route du Moulin, Chemin Creux et l'arrêt de bus à Ussières.

2. Les places de parc à Ussières ont été marquées en jaune avec une place bleue pour des visiteurs.

ECLAIRAGE PUBLIC

Entretien et modernisation :

Une ancienne tête cassée de lampadaire a été remplacée à "Vers-chez-les-Rod" par une tête LED Piano Mini, identique à celle déjà installée au centre du village avec l'abaissement suivant:

Jusqu'à 22h00 et à partir de 6h00 : 100%
De 22h00 à 0h00 et de 5h00 à 6h00 : 50%
De 0h00 à 5h00 : 0%

Diverses ampoules cassées ont été remplacées par des LEDs, en conséquence, la facture pour l'éclairage sur forfait, calculée par la Romande Énergie, a été revue à la baisse.

CULTURE

La Fondation Estrée :

En 2023, 5 expositions de peintures, sculptures et objets en verre ont été présentées, ainsi qu'une petite exposition "mise en lumière" de l'artiste valaisan Pierre de Saint-Léonard. La municipalité est régulièrement représentée aux vernissages.

Quatre concerts, une pièce de théâtre et une visite guidée ont accompagné les expositions. L'Estrée a aussi exposé des œuvres à Lausanne Art Fair.

Association « Les amis de l'Estrée » :

L'Assemblée Générale a été reportée en 2024. La commune est membre de cette association.

Le Prix Édouard Rod :

Le Prix littéraire Édouard Rod, édition 2023, a été attribué à l'écrivain Jean Prod'hom, habitant de Corcelles-le-Jorat, pour son œuvre «Élargir les seuils». En présence d'environ soixante participants, y compris deux municipaux de Ropraz, un municipal de Corcelles-le-Jorat et des journalistes, la cérémonie s'est déroulée le 21 octobre à la Fondation Estrée, suivie par un apéritif. Deux articles de presse ont couvert l'événement. Un exemplaire de ce livre est mis à disposition de la population à la boîte aux livres, place du village.

Cette cérémonie est ouverte à la population de Ropraz.

La commune est membre de l'Association du Prix littéraire Édouard Rod.

Théâtre du Jorat:

La commune a octroyé un soutien financier de chf 5'000.- au Théâtre du Jorat pour une rénovation en profondeur.

AFFAIRES SOCIALES

APERRO (Association Petite Enfance Réseau d'Oron) :

Deux assemblées générales ont été tenues en 2023. Les charges pour l'année 2022 s'élèvent à chf 14'543'426.-, avec un excédent de revenus de chf 1'172'416.-, attribué aux Fonds de réserve. La participation pour les communes en 2023 se lève à chf 230.-/ habitant.

Les charges budgétisées pour 2024 s'élèvent à chf 17'710'769.- avec une participation de 260,- chf/habitant pour les communes. Cette augmentation s'explique en partie par le développement du réseau et en partie par la volonté de proposer des conditions de travail attractives et des formations professionnelles de qualité afin de fidéliser le personnel.

La commune fait partie de la commission de gestion et participe à la vérification des comptes 2023.

Fondation Cherpillod (éducation spécialisée, insertion professionnelle) :

Les comptes montrent des charges de chf 4'897'268.50 et un excédent de produits de chf 345.- chf pour l'année 2022. La contribution financière de la commune pour 2023 est chf 4.- / habitant.

La participation et les taux de réussite en 2022 pour les structures d'aide aux jeunes sont les suivants:

Coach'in (mesures de transition pour les jeunes adultes de 18 – 25 ans) : 38 participants sur 57 ont terminé la mesure.

SEMO (semestre de motivation pour le développement des compétences professionnelles) : 65% des 109 participants ont réussi.

Matas II (réintégration et poursuite du parcours scolaire) : 23 jeunes de la région Moudon avec un haut risque de rupture scolaire ont participé, 10 parmi eux ont été réintégrés à l'école.

Yaka (éducation spécialisée pour accéder à l'insertion) : de 19 participants, 16 ont prolongé la mesure.

Kairos (aide à l'expression et surmonter des difficultés pour les enfants de 6 – 16 ans) : de 27 participants, 19 prolongent la mesure.

Arcades (Intégration sociale avec des prestations personnelles) : Cette structure avait 249 demandes en 2022.

En général, une augmentation des problèmes psychologiques des jeunes a été constatée.

ARAS (Association Régionale d'Action Sociale) :

Comptes 2022 et budget 2024 : Lors de l'AG, les comptes 2022 avec un excédent de produit de chf 5'967.10 pour la partie « Administration » (attribué au Fonds de réserve) et le budget 2024 avec des charges à hauteur de chf 11'700'165.57 ont été adoptés. Le capital au 31.12.2022 est chf 128'864.21. La participation des communes aux frais de l'administration 2023 s'élève à chf 0,50/habitant.

Les statuts et le règlement du personnel ont été rassemblés dans un seul document avec diverses modifications. En général l'ARAS s'aligne sur le Canton, à l'exception du congé paternité (20 jours au lieu de 10 jours).

Au niveau du Canton, la création de 133 nouveaux lits/an est prévue pour les EMS, pour la psychiatrie et pour les personnes en situation de handicap.

CAT (Centre d'accueil temporaire):

Un nouveau centre d'accueil de jour pour des personnes âgées, exploité par la Fondation du Relais, a été ouvert à Mézières. Il accueille une ou plusieurs fois par semaine les personnes qui vivent encore chez eux à l'aide des membres de la famille, mais qui ne sont plus autonomes. Le CAT soulage et soutient ainsi les proches aidants. Un service de transport assure les déplacements depuis le domicile. Les coûts s'élèvent à chf 25.- pour un accueil du matin jusqu'en après-midi et à chf 35.- jusqu'au soir, le repas du soir compris.

PECC

La deuxième phase du "Plan Energie et Climat Communal" a été mise en œuvre tout au long de l'année 2023 avec l'appui de notre mandataire, Annick Gilliéron Environnement, y compris deux séances de la municipalité avec la mandataire pour un suivi des actions réalisées.

Le rapport de la commune du 26 juillet 2023, avec la vision, les objectifs et les actions à entreprendre, élaboré avec l'appui du mandataire, a été approuvé par le canton. Il est publié sur le site de la commune sous la rubrique PECC.

Mesure 3, formation des élus et du personnel :

Trois membres de la municipalité ont suivi des cours de formation concernant

- l'approvisionnement en énergie,
- gestion des plantes envahissantes,
- inventaire des arbres remarquables.

De plus, la municipalité a participé régulièrement aux rencontres PECC Canton-Communes et a suivi plusieurs webinaires, organisés pour soutenir les communes avec le PECC.

Mesure 6, réduire, réutiliser et recycler les déchets :

Afin de réduire les déchets lors des manifestations organisées sur le territoire communal, la municipalité a loué un set de vaisselle réutilisable pour la fête du 1^{er} août. À la suite de cette expérience positive, la municipalité a acquis un set de 500 gobelets avec l'écusson "Ropraz", 200 assiettes et 180 couverts (fourchettes et couteaux en Inox), tous réutilisables.

Ce matériel sera désormais utilisé pour toutes les manifestations communales et sera aussi mis à disposition d'organisateur·s d'événements qui se déroulent sur le territoire de la commune.

A l'initiative de deux citoyennes de Ropraz, un vide-grenier a été organisé en novembre 2023 à la grande salle. La municipalité a soutenu cet événement en mettant à disposition la salle et en le relayant sur son tout-ménage officiel. La municipalité relève que ce vide-grenier a connu un joli succès et encouragera toute nouvelle édition.

Mesure 12: réduire la consommation d'éclairage public:

Voir: **Eclairage Public**, Entretien et modernisation

A noter également que les candélabres de la zone artisanale (ch. des Artisans) sont éteints entre 23h30 et 4h30.

Mesure 16: sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos :

Voir: **Routes**, Sécurité

Mesure 17: Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques :

Un bureau de spécialistes en environnement a effectué un inventaire des surfaces communales vertes dans l'espace bâti. À partir de cet inventaire, les secteurs prioritaires et les potentiels d'amélioration pour la biodiversité ont été définis.

Cette mesure est fortement subventionnée par le canton.

PENURIE D'ENERGIE

Dans le cadre d'un risque de pénurie d'énergie en hiver, le canton nous a mis à disposition le matériel de communication (deux radios Polycom et une radio VHF). Trois membres de la municipalité ont suivi un cours "communication radio", organisé par la protection civile. En plus, la municipalité a acquis le petit matériel (four microonde, radio, lampes de poche puissantes), demandé par le canton pour équiper le PRU (point de rencontre d'urgence).

TOURISME

Pour la régionalisation de l'office de tourisme de Moudon, quatre commissions, composées de toutes les communes intéressées, y compris Ropraz, ont élaboré le but, la structure, les statuts, le financement et le budget du projet. Les résultats ont été présentés au public en novembre 2023."

En 2024, une consultation auprès des communes sera organisée, une association sera créée, et le projet prévoit une mise en place de l'office régional de tourisme en 2025.

EPURATION

L'entente intercommunale de Corcelles-le-Jorat et Ropraz reste en fonction pour gérer les conduites des deux villages jusqu'à la STAP (station de pompage de Ropraz).

Le calcul de la taxe annuelle pour 2023 est basé sur les frais effectifs du 1^{er} au 31 décembre 2023.

La taxe annuelle par habitant a été fixée à chf. 139.00 par EH (équivalent habitant).

Les délégués du SIEMV sont : Daniel Henry (membre du Comité directeur), Stéphane Porchet (délégué de la municipalité), MM. Hubert Girault et Simon Gilliéron (délégués du Conseil général).

Régionalisation EMB (épuration moyenne Broye).

Le projet avance selon le planning établi. Le délégué pour EMB est : M. Daniel Henry (délégué de la municipalité).

CONCLUSION

La municipalité remercie l'ensemble de son personnel pour le travail accompli avec dévouement, disponibilité et efficacité, ainsi que les membres du bureau du Conseil et ceux du Conseil général, avec qui elle continue d'avoir d'excellents rapports de travail, une bonne collaboration et participation.

Un merci tout particulier à nos deux collaboratrices de l'administration qui ont cette année encore fait un énorme travail. Nous sommes conscients que nous devenons de plus en plus exigeants et souvent pressés par le temps. Dominique et Martine sont indispensables au bon fonctionnement de notre commune et c'est toujours avec plaisir qu'elles accueillent les citoyens au guichet du bureau communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Nous ne perdons jamais de vue que nos choix politiques et financiers sont toujours envisagés d'une manière à servir au mieux notre commune, et mettons tout en œuvre pour respecter les diverses lois et règlements, en essayant au maximum de faire valoir notre bon sens.

Comme vous pouvez le constater en parcourant ce rapport, les missions qui nous ont été confiées durant l'année 2023 ont souvent été complexes et ardues. Toutefois, notre expérience se complète au fur et à mesure des dossiers que nous traitons. Nous sommes de plus en plus confrontés à assumer des demandes, des souhaits, des conflits, des plaintes. Néanmoins, nous nous efforçons de trouver la meilleure solution à chaque situation.

Je remercie mes collègues pour leur engagement au fil des mois et leur disponibilité, en journée ou en soirée, tout au long de cette année. Ces remerciements s'adressent également à leur conjoint pour leur compréhension, face aux absences répétées dues aux multiples séances et représentations diverses.

En conclusion, la municipalité vous remercie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, et vous demande d'accepter le présent rapport de gestion, tel que présenté.

En conséquence, et au vu de ce qui précède, la municipalité demande au Conseil général de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Ropraz

- vu le préavis municipal n° 01/2024 du 13 mai 2024,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accepter le présent préavis sur le rapport de gestion de la commune pour l'année 2023.

Le présent préavis a été adopté par la municipalité dans sa séance du 13 mai 2024.

Au nom de la municipalité

Le Syndic :



Daniel Henry



La Secrétaire :



Martine Godat

